



Procès-verbal

95^{ème} Assemblée Générale

CAS Montana-Vermala

22 novembre 2014 – Hôtel la Prairie

Notre président, Xavier Robyr, tient tout d'abord à remercier les participants à cette assemblée. Il rappelle à l'assemblée que les membres du CAS ont été convoqués par courrier écrit comme le veut l'article 6.1 de nos statuts.

Il rappelle à l'AG que, par économie de papier, le PV de la dernière AG n'est pas joint au courrier, mais que tous les membres qui le désiraient pouvaient en demander une copie.

Comme les 2 dernières années, le comité a maintenu son choix pour un carnet de courses simplifié, présentant un gain de temps pour son élaboration, un gain financier par rapport à son impression et finalement un geste pour l'environnement en produisant moins de papier.

Il demande à l'AG s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour, aucune demande n'est émise.

Excusés :

Anne-Françoise Piaget, John Bonnet, Olivier Emery, Jacques Bonvin, Bernard Bonvin, Bertrand De Preux, Laurent Ducry, Laurent Horvath, Mireille Horvath, Mireille Bonvin, Benoît Manise, Anne Rey, Roland Jakob, Rémy Kohler, Floriane Rey, Annick Anselin, Michel Rey, Jean-Yves Rey, Jean Hauser, Yves Briguet, Corinne Briguet et Robin Briguet.

Présents :

André Bonvin, Lionel Cina, Laurent Métrailler, Pierre-Yves Bonvin, Gérard Nanchen, Huguette Bonvin, Raymond Angéloz, Edith Calonder, Frédéric Zufferey, Nicole Leprat, Yves Florey, Claudy Florey, Gaston Bagnoud, Alexandre Rey, Jean-Pierre Rey, Blaise Crettol, Pierre-Yves Mérieult, David Wannier, Jérôme Cordonier, Michel Nendaz, Christian Coudray, Pierre-Olivier Bagnoud, François Cina, Isabelle Rey, Anne Mommer, Baptiste Mommer, Emmanuel Rey, Michel Gillioz, Lionel Nanchen, Kevin Bagnoud, Christophe Rey, Patrick Bonvin, Xavier Robyr et Hugues Robyr.

1. Approbation du pv de l'AG 2013 :

Xavier Robyr demande s'il y a des remarques au sujet du dernier PV. Comme personne ne demande la parole, Xavier propose à l'assemblée de l'approuver. Ce qui est fait par applaudissement.

2. Nomination des scrutateurs :

Comme il n'y pas de votation, il est proposé de ne pas nommer de scrutateur.

3. Rapport du président : (reporté tel que rédigé par son auteur)

L'année 2014 a été marquée par notre manifestation phare des années paires, je pense naturellement à la 10^{ème} édition du Défi des Faverges, qui malgré des conditions météo pas très favorables, aura tenu toutes ses promesses.

Au niveau de la cabane des Violettes, l'année 2014 restera dans les annales comme celle de la réalisation, de l'annexe Est, qui vient tout juste d'être achevée, construite pour faciliter le rangement de la terrasse et le stockage du bois.

Je terminerai mon rapport sur quelques mots concernant le mur d'escalade actuellement en construction, dans la halle de la Moubra.

Pour les autres objectifs 2014, fixés il y a une année, ils ont suivi leur cours, sur un rythme de vieux clubiste, le pas sûr, mais sans grosse vitesse.

J'en viens à l'....

A. Organisation de la 10^{ème} édition du Défi des Faverges

Voilà 18 ans déjà que 3 membres de notre section du CAS Montana-Vermala ont eu l'idée de lancer une course de ski-alpinisme sur les hauts de Crans-Montana. Sur les traces de nos 3 fondateurs, Jean-Yves Rey, Miguel Bétrisey et Antoine Cina, nous avons commémoré cette année, la 10^{ème} édition du Défi des Faverges. Cette édition 2014 n'aura pas été aussi belle que celle d'il y a 2 ans au niveau de la météo, mais elle aura tenu toutes ses promesses au niveau de l'engouement des participants et de l'engagement des bénévoles et de toute l'équipe de l'organisation.

Suite à l'annulation de l'édition 2010, le comité d'organisation avait mis en place dès l'édition 2012, 2 parcours supplémentaires de réserve, pour palier au parcours initial en cas de mauvaises conditions météo ou en situation délicate du manteau neigeux. Cette approche a pu être testée pour la 1^{ère} fois cette année... Suite à plusieurs semaines de beau temps, ayant rendu les pentes sud exposées, instables, la décision a été prise une semaine avant la manifestation de rediriger la course sur le parcours « températures élevées », planifié sur les hauteurs du Glacier de la Plaine Morte.

Ce parcours de réserve a l'avantage de rester en altitude, à plus de 2'600 m, mais comme il traverse en partie le glacier, il a aussi le désavantage de devenir dangereux en cas de brouillard et de perte de visibilité.

Après une semaine de beau temps, la météo annonçait un changement radical de situation pour le jour de la course, avec une arrivée de la perturbation dans la nuit de vendredi à samedi et une dégradation plus franche de la situation en début d'après-midi. Le challenge a été pris de maintenir la course en altitude malgré les conditions annoncées, challenge risquée mais réussi, puisque la pluie n'est venu perturber que les dernières patrouilles, vers 14 heures dans l'après-midi. Cette édition a permis de démontrer à tout le monde que l'organisation globale était bien huilée, même sur un parcours nouveau pour chacun, de plus est en grande partie dans le brouillard. Comme je le fais chaque année lors de cette assemblée, je réitère cette année encore, avec encore plus de sollicitude, mes remerciements pour les bénévoles qui se sont retrouvés dans le secteur du glacier de la plaine morte, dans le brouillard, prêts à soutenir et à venir en aide aux participants.

Bref, malgré une météo nébuleuse, on peut dire, que la joie était bien marquée chez tous les participants, au moment de franchir la ligne.

Au niveau des chiffres, l'édition 2014 a été la 1^{ère} édition où il a fallu bloquer les inscriptions 2 semaines avant son terme, après avoir atteint les 1500 patrouilleurs.

La 11^{ème} édition de la manifestation est déjà sur ses rails, nous avons déjà eu une 1^{ère} séance de mise en jambe. Je compte naturellement sur vous tous, comme chaque année, pour que sa réalisation soit aussi belle que celle que nous venons de vivre. Si parmi vous certains veulent plus s'impliquer encore dans l'organisation de cette manifestations, je vous laisse sans autre prendre contact avec moi. On a besoin chaque année de plus en plus de personnes qui s'engage pour mener à bien ce type d'évènement.

D'avance merci.

B. Travaux à la cabane des Violettes

Nos 2 gardiens Pierre Olivier Bagnoud et Franck Reynaud ont rempli en 2014 leur 3^{ème} année d'exploitant. Hugues viendra plus en détail tout à l'heure sur les statistiques de la cabane.

L'été 2014 aura été marqué par une succession sans fin, de zones dépressionnaires accompagnées chaque 2 jours de précipitations. De plus, les alentours de la cabane n'ont pas connu le calme habituel des étés précédents, en raison des travaux de CMA entrepris sur les lignes des 2 télésièges de la Barma et de la Cabane de Bois, avec la démolition du premier nommé et le remplacement du 2^{ème}. Ces travaux ont entraîné des mouvements de terre et des fouilles sans fin au nord de la cabane.

C'est au milieu de ce ballet de pelles mécaniques que la cabane a essayé de remplir sa terrasse et de faire quelques nuitées. A la fin de la saison, les travaux de l'annexe ont été engagés et se sont terminés tout récemment, juste avant les 1^{ère} neiges.

Hugues viendra tout à l'heure sur les travaux entrepris et ceux encore à venir.

Avant de passer au point suivant de mon rapport, je tiens tout de même à relever nos 2 journées organisées à la cabane, celle de la St Joseph le 19 mars et celle du Lapin Polenta le 1^{er} dimanche d'octobre. Ce sont 2 journées conviviales, qui nous permettent de nous rencontrer dans l'année, en plus de l'assemblée générale annuelle. Je vous recommande par conséquent de prendre note de ces 2 dates pour l'année 2015 et de vous retrouver toutes et tous à la cabane.

C. Construction du mur de grimpe de la Moubra

Comme mentionné dans les divers de l'assemblée générale de l'année dernière, le projet de mur de grimpe dans la halle de la Moubra s'est concrétisé et après quelques retards annoncés dans les délais de livraison de la structure. Les éléments aujourd'hui ont été livrés et le mur est en phase de construction. Si tout se passe comme prévu, il devrait être terminé pour la fin de l'année.

Le nouveau mur de la Moubra, qui comptera 22 voies et des voies en blocs permettra à chacun de parfaire ses connaissances en assurance et de s'améliorer en technique d'escalade.

De plus, le mur de grimpe de la salle de gym du centre scolaire a été redessiné et amélioré par des plaques bombées et des nouveaux surplombs. Pour la petite histoire, les clés de la salle de gym sont désormais en ma possession.

Suite à plusieurs déprédations constatés dans la salle, le directeur du centre scolaire a décidé à l'avenir de ne plus laisser la clé à disposition de n'importe qui, à l'hôtel Aida, sans contrôle approprié.

Il a été d'accord de me la remettre après avoir signé un papier, histoire de savoir chez qui se plaindre lors de prochaines déprédations. A nous dorénavant de nous organiser pour que cette clé soit à disposition du plus grand nombre possible de membres.

D. Formation des membres et des chefs de course

Je ne vais pas trop m'étendre sur la question de la formation des membres et des chefs de course, c'est un point qui suit son chemin depuis plusieurs années, sur lequel aucun élan particulier n'a été donné en 2014.

La commission des courses cherche à maintenir au programme, année après année, ces journées d'initiation, des soirées thématique sur la sécurité, le week-end de formation pour les chefs de course et les membres et le groupe « formation chef de course » mise en place par Mathieu Curchod du CAS de Sierre.

Le CAS de Sierre, par son préposé aux courses, Mathieu Curchod, propose chaque année un groupe de préparation pour Chef de Course. L'idée est de former un groupe compact, motivé à participer à toutes les sorties organisées, afin d'assurer une progression optimale vers la préparation de chef de course, l'année suivante.

Ce point, tout comme celui des courses sera abordé tout à l'heure par Kevin.

E. Activités OJ – AJ - Alfa

Ce point sera traité tout à l'heure par Christophe, qui, cette année, ne s'est pas retrouvé seul avec nos jeunes et nos moniteurs, mais accompagnés de Sébastien... Cette présence a permis de séparer les jeunes en 2 groupes, les AJ de 10 à 14 ans et les OJ de 15 à 22 ans. Christophe reviendra tout à l'heure plus en détail sur leurs activités à tous les 2 avec nos jeunes.

L'année 2014 a été comme celle de 2013, une année « ad intérim » pour le groupe des Alfa, qui attend l'arrivée de nouvelles familles, prêtes à relever le défi des années futures.

F. Site internet

Le site internet est resté en berne pendant presque 2 années, mais cet automne, j'ai pris contact avec Mathieu, son concepteur, pour le faire revivre quelque peu au fil des prochaines semaines. Si des personnes souhaitent ajouter des textes aux différentes pages du site, ils peuvent sans autre me les transmettre, c'est avec plaisir que je les insérerai.

G. Ski alpinisme : Création d'un centre de compétence en Valais

Comme vous le savez toutes et tous, le sport de compétition de CAS sont représentés par l'escalade en été et le ski alpinisme en hiver. Pour donner la possibilité à nos jeunes de parfaire leur entraînement en ski-alpinisme, le CAS cherche à créer en Valais un centre de compétence pour le ski-alpinisme. L'idée est de monter une structure sous l'égide du CAS pour améliorer le suivi, l'entraînement et la connaissance de nos jeunes dans le domaine du ski-alpinisme.

Je suis actuellement en contact avec le président du CAS Monte Rosa pour présenter une approche commune des sections valaisannes sur la question, sachant que depuis ce printemps, cette structure existe aujourd'hui en Valais, avec la fondation par quelques amis de ce sport de « Mountain Performance ». L'idée est de ne pas mettre les bâtons dans les roues de cette association, mais de proposer au CAS de travailler ensemble.

Nous avons une séance début décembre avec les représentants du CAS, à Berne, pour discuter de la question.

H. Objectif 2015

J'en viens brièvement aux objectifs 2015.

- La continuité pour la cabane des Violettes et son exploitation, avec la question de son alimentation en eau et en électricité
- L'organisation de la 11ème édition du Défi des Faverges 2016
- La poursuite de la formation des membres et chefs de course
- Poursuite des activités jeunesses, avec un accent particulier sur les activités Alfa où il nous faut trouver de nouveaux parents motivés et un nouveau responsable,
- La poursuite de la mise à jour continue du site internet
- je vous rappelle le jubilaire des 150 ans de la section Monte Rosa, agendée pour l'année 2015

Voilà ce que j'avais à dire sur cette année 2014 écoulée.

Je vous remercie de votre attention

Xavier Robyr - Président

4. Présentation des comptes 2013/2014 :

Lionel Nanchen nous présente les comptes :

Profits & Pertes

PRODUITS	2014	2013
Cotisations et autres produits		
3000 Recettes Cotisations	23'016.50 C	20'270.00 C
3001 Frais CAS Berne	915.25 D	846.10 D
3002 Subventions OJ / AJ	3'358.00 C	2'001.00 C
3008 Part. de tiers loyer Etrier	800.00 C	800.00 C
3009 Intérêts	31.80 C	38.65 C
	26'291.05 C	22'263.55 C
Produits nets cabane		
3010 Loyers encaissés	70'991.15 C	66'700.00 C
30101 Retrocession CAS Berne 2.5%	17'500.00 D	17'093.75 D
3011 Nuitées totales	1'834.60 D	10'417.60 C
30111 Nuitées part exploitant	0.00 -	10'417.60 D
30112 Nuitées CAS	3'547.30 C	4'445.40 C
30113 Nuitées, rétrocession Berne 15%	0.00 -	2'229.45 D
3012 Taxes d'hébergement	336.50 C	36.50 D
	55'540.35 C	51'785.70 C
	81'831.40 C	74'049.25 C
TOTAL PRODUITS	81'831.40 C	74'049.25 C

CHARGES	2014	2013
Exploitation cabane		
4100 Réparation, entretien cabane	15'712.40 D	14'353.65 D
4102 Assurance incendie	5'913.65 D	5'897.05 D
4103 Assurance RC	283.15 D	283.15 D
4109 Taxes services publics	955.55 D	0.00 -
4110 Impôts	799.85 D	709.75 D
4121 Int. raiffeisen 3809.9	0.00 -	3'615.40 D
4124 Int raiffeisen 29 38030	0.00 -	115.65 D
4125 Int raiffeisen 29 38088 1	1'400.00 D	700.00 D
4126 Int raiffeisen 29380 44 1	2'220.70 D	1'236.00 D
4127 Int. raiffeisen 29380.31/1	0.00 -	2'941.40 D
	27'285.30 D	29'852.05 D
Frais de bureau et d'administration		
4300 Frais de bureau et administration	200.00 D	200.00 D
4301 Site internet	15.50 D	17.00 D
4302 Impression programme des courses	810.00 D	1'620.00 D
4308 Frais assemblée générale	463.80 D	2'733.90 D
4310 Frais de formation	188.00 D	670.00 D
4313 Dons, soutien, publicité	1'043.00 D	456.00 D
4314 Lapin polenta	501.00 D	510.00 D
4315 Frais local Etrier CAS	5'820.00 D	1'007.15 D
4316 150 ans CAS	58.50 C	58.50 D
4320 Frais bancaires	226.10 D	0.00 -
	9'208.90 D	7'272.55 D
Frais activités CAS Montana-Vermala		
4401 Sorties AJ / OJ / Subventions	10'409.00 D	9'305.00 D
4402 Sorties CAS	930.00 D	900.00 D
4406 Sortie chefs de course	0.00 -	144.00 D
	11'339.00 D	10'349.00 D
	47'833.20 D	47'473.60 D
TOTAL CHARGES	47'833.20 D	47'473.60 D
Résultat d'exploitation	33'998.20 C	26'575.65 C

CHARGES	2014	2013
Amortissements		
7000 Amortissements cabane	15'665.22 D	0.00 -
7007 Amortissements mobilier, mat. et inst. cuisine	18'332.98 D	26'575.65 D
	33'998.20 D	26'575.65 D
	33'998.20 D	26'575.65 D
TOTAL CHARGES	33'998.20 D	26'575.65 D

Bilan

ACTIFS	2014	2013
Cabane des Violettes (1994)		
1010 Cabane des Violettes (1994)	343'521.05 D	343'521.05 D
1012 Fonds d'amortissements Cabane des Violettes	72'404.00 C	72'404.00 C
	271'117.05 D	271'117.05 D
Autres investissements		
11600 Autres investissements	0.00 -	1.00 D
11601 Mur d'escalade	0.00 -	1.00 D
11602 Matériel alpin	0.00 -	1.00 D
11603 Fourneau pierre ollaire	0.00 -	1.00 D
11604 Abri porche	0.00 -	1.00 D
116040 Porte automatique	0.00 -	1.00 D
116041 Pare-vent	0.00 -	1.00 D
11605 Mobilier, matériel et inst. de cuisine	0.00 -	1.00 D
11606 Mobilier dortoir	0.00 -	1.00 D
11607 Tables cabane	0.00 -	1.00 D
11608 Fenêtres-volets cabane	0.00 -	1.00 D
11609 Sécurité - incendie	0.00 -	1.00 D
11610 Local Etrier PPE 646 et 647	0.00 -	1.00 D
11611 Actions sodeval	0.00 -	1.00 D
11612 Actions CMA SA	0.00 -	1.00 D
11613 Part sociale raiffeisen	200.00 D	200.00 D
	200.00 D	215.00 D
Cabane des Violettes 2011		
1170 Cabane des Violettes 2011 - Transformations	151'781.50 D	149'499.50 D
11700 Cabane des violettes 2011, fonds	20'552.72 C	4'902.50 C
1171 Cabane des violettes 2011 - Mobilier	58'431.85 D	58'431.85 D
11710 Cabane des violettes 2011 - fonds	58'431.85 C	40'098.87 C
11711 Cabane violettes 2012 - plancher terrasse	17'000.00 D	17'000.00 D
11712 Cabane des violettes 2012 abri-est	31'524.00 D	324.00 D
1176 Cabane des violettes 2013 - abri à l'est	0.00 -	2'262.00 D
	179'752.78 D	182'515.98 D
Débiteurs		
1201 Débiteurs divers	6'711.70 D	24'346.45 D
1202 Débiteurs IA	6.00 D	13.35 D
	6'717.70 D	24'359.80 D
ACTIFS	2014	2013
Comptes financiers		
1306 Raiffeisen 29 3803 0	61'710.22 D	57'393.97 D
	61'710.22 D	57'393.97 D
	519'497.75 D	535'601.80 D
TOTAL ACTIFS	519'497.75 D	535'601.80 D

PASSIFS	2014	2013
Dons divers		
2000 Club des Amis de la cabane	118'828.50 C	118'628.50 C
2001 Don Mme et M. Pierre Arnaud	50'000.00 C	50'000.00 C
	168'828.50 C	168'628.50 C
Emprunt à long terme		
2104 Raiffeisen 29380.88/1 2.2% Ech. 01.01.2022	100'000.00 C	100'000.00 C
2105 Raiffeisen 29380.44/1 - 1.7% - Ech.	183'000.00 C	218'000.00 C
	283'000.00 C	318'000.00 C
Comptes de tiers		
2200 Créanciers et frais à payer	0.00 -	48'973.30 C
	0.00 -	48'973.30 C
Passifs de régularisation		
2400 Passifs transitoires	67'669.25 C	0.00 -
	67'669.25 C	0.00 -
	519'497.75 C	535'601.80 C
TOTAL PASSIFS	519'497.75 C	535'601.80 C

Une question est posée concernant le montant d'environ 4'000 CHF que nous réclame la régie de l'Etrier, par rapport à notre local. Il s'agit en fait d'un litige entre la nouvelle régie et notre club. Dans les listes de la régie de l'Etrier nous sommes en possession de 4 actions, alors qu'en réalité nous en possédons 6. Le CAS et l'ancienne régie de l'Etrier ne se sont jamais rendu compte de cette contradiction. Aujourd'hui, la régie demande au CAS de payer rétroactivement le montant annuel dû sur ces 2 actions supplémentaires non répertoriées. Gaston Bagnoud suit cette affaire pour le CAS et nous donnera les indications nécessaires sur la suite de la procédure une fois les choses un peu mieux éclaircies. Elle sera certainement réglée en 2015. Lionel précise aussi que le coût du local est d'environ 1000.- CHF par année, mais le CAS loue une arrière salle à un membre du CAS pour 800.- CHF par année.

5. Rapport des vérificateurs de compte :

Anouck Beytrison et Emmanuel Rey les ont contrôlés et demandent à l'AG de les approuver.

6. Approbation des comptes :

Ceux-ci sont acceptés par applaudissements.

7. Rapport de la commission des courses :

Kevin Bagnoud nous signale l'organisation de 29 courses par notre section sur la totalité des 49 courses au programme du CAS de Montana-Vermales et du CAS de Sierre. Sur ces 29 sorties, 9 ont dû être annulées (surtout à cause de la météo). Cela fait un nombre de 140 personnes et une moyenne de 7 membres par sorties.

Le nombre de course et de participants est stable. Les sorties guidées ont toujours un énorme succès.

Le bémol à signaler est le peu de jeunes (moins de 30 ans) qui s'inscrivent à nos sorties.

Le groupe ski-alpinisme a organisé 10 courses dont seulement 3 ont pu avoir lieu. La sortie sur plusieurs jours a été superbe.

Le programme de cette prochaine année est relativement similaire. Jean-Pierre Rey s'est proposé pour organiser une sortie "jeune".

La formation technique a eu un gros succès. Elle sera organisée en hiver par notre section.

Kevin rappelle à l'AG que nous sommes toujours très intéressés par de nouveaux chefs de course.

Il remercie tous les chefs de course pour leur engagement.

Xavier le remercie pour tout le travail effectué. Il précise que l'année prochaine nous essaierons d'envoyer le programme en même temps que la section sierroise. Il demande à nos chefs de course d'essayer de privilégier, en premier lieu, nos membres, du fait de ce décalage, dans la réception des programmes.

8. Rapport de la commission cabane :

Hugues Robyr nous fait un bilan de l'année. Il passe outre les comptes qui ont été présentés précédemment.

L'annexe, située à l'ouest du bâtiment, est terminée. Elle permettra au gardien de stocker du matériel et le bois et de donner aux extérieurs du bâtiment un aspect plus convivial.

Concernant l'amenée d'eau, différents travaux ont été menés en collaboration avec CMA (travaux du nouveau télésiège). Sur le secteur des travaux du télésiège, une nouvelle conduite en PE a été posée en terre et raccordée sur notre conduite en acier, à environ 50 m de la cabane. La cabane est équipée maintenant d'une conduite d'eau potable propre à elle, et ce depuis la sortie du réservoir. Les 3 conduites desservant les 3 utilisateurs (CMA, alpage de Pépinet et Cabane des Violettes) sont équipées chacune d'un compteur.

Le captage des eaux de source du Tubang a été assaini cet automne. Jusqu'à cette date, une grande partie de tuyaux du captage étaient cassés, posés à l'air libre, laissant entrer les eaux météoriques, chargée de limon en été (orages).

Il reste pour les années futures la pose d'une nouvelle chambre de récolte des eaux de captage (actuellement, vieille chambre en béton) et le traitement de la potabilité de l'eau. 2 éléments rendent son utilisation complexe : la turbidité et la propreté (bactéries). Différentes variantes sont en cours d'études :

- Traitement idéal, avec un système de membrane, garantissant une eau claire, sans limon en suspension et potable, sans bactéries ; le coût de cet investissement est cependant très élevé, 85'000.- CHF

- Traitement par UV, pour éliminer les bactéries, au niveau du réservoir commun, mais si l'eau est trouble, les bactéries peuvent survivre à l'abri des particules de limon
- La turbidité devrait normalement s'améliorer avec le nouveau captage et la nouvelle chambre de récolte des eaux,
- Traitement décentralisé à la charge de chaque usager, à l'entrée du bâtiment

Le réservoir se situe à l'arrière de la nouvelle arrivée du télésiège de la cabane de Bois, ou alors à l'arrière de l'ancienne station d'arrivée de la Barmaz. Le réservoir a été nettoyé à la fin de l'été.

Xavier précise que CMA n'est pas prêt, à l'heure actuelle, à investir le montant de la première solution. Pour la section il est important d'avoir une eau limpide toute l'année.

Hugues signale qu'il sera intéressant de pouvoir comparer les niveaux de consommation avec ces 3 compteurs afin de répartir équitablement les charges.

Il présente les chiffres des nuitées. Il est très étonné du chiffre des nuitées estivales, 411, malgré la météo maussade.

Projet futur :

- Travaux de sécurisation de la terrasse (secteur ouest des protections vitrées et secteur nord)
- Travaux de fouille et pose de tubes pour la nouvelle alimentation électrique (augmentation de l'ampérage pour assurer les différents équipements), pour une nouvelle gaine swisscom (ancienne posée à même le sol) et pour la prolongation de la conduite PE de l'eau potable jusque dans la cabane (solde de 50 m).

Il remercie les gardiens pour leur travail.

9. Rapport de la commission jeunesse (Alfa et AJ) :

Christophe Rey rappelle que c'est la première année que les AJ-OJ sont regroupés. Le bilan est positif. Il y a 7 à 8 sorties par saison.

Le groupe Alfa lui est toujours essoufflé. Aucune sortie n'a eu lieu. Il cherche toujours des candidats motivés à le dynamiser. Quelques idées sortent (Gérard Ducrey, Fabien Rebetz).

Il remercie le CAS Montana-Vermala, qui finance la différence entre le montant versé par J&S et les frais de guide. Il remercie également tous ceux qui gravitent autour de la jeunesse, les moniteurs et les parents.

10. Proclamation des jubilaires :

50 ans de CAS :

Wettach Pierre

40 ans de CAS :

Aschenbrenner Gerhard

25 ans de CAS :

Despature Marie Kentia
Hermann Jacqueline
Soom Tamara
Rey Serge
Bariseau Thierry
Bestenheider Armand
Juillard Christian
Mittaz Jean-Pierre
Robyr Claude
Robyr Jérémie
Savioz Max
Tschopp Jean-Marie

11. Nomination au comité :

Xavier rappelle à l'AG qu'il s'agit d'une année d'élection.

Il tient tout d'abord à remercier Hugues pour son engagement durant ces huit dernières années au sein du comité et lui remet un cadeau.

Il précise que les autres membres du comité sont prêts à s'engager pour les 4 prochaines années.

Hugues signale à l'AG que personne ne s'est présenté à la suite du mail envoyé par Kevin Bagnoud. Il souligne que les années difficiles, liées à la rénovation de la cabane, sont derrière nous et que le travail de le ou la secrétaire n'est pas insurmontable. Ce n'est pas rien, mais cela reste facilement gérable pour une personne habituée au traitement de texte.

Sont donc reconduits, par applaudissements, dans leur mandat :

- Xavier Robyr, président
- Lionel Nanchen, caissier
- Kevin Bagnoud, gestion des courses
- Christophe Rey, mouvement jeunesse
- Patrick Bonvin, gestion des membres

Xavier précise à l'AG que s'il trouve une personne durant l'année, elle fonctionnera comme secrétaire et sera élu par l'AG de 2015. L'AG n'émet pas d'objection¹.

¹Information concernant le poste de secrétaire au sein du comité – Nicole Leprat & Edith Calonder se proposent, à la suite de la séance, durant le souper, pour reprendre à 2 ce poste. Le comité accepte de les accueillir parmi eux. Leur nomination officielle se fera cependant lors de l'AG 2015

12. Admissions-démission-décès :

Patrick Bonvin nous signale 34 départs (démission, décès), 41 admissions. Nous sommes actuellement 673 membres. Six membres "jeunesse" sont entrés dans notre club. La progression continue. Le cap des 700 membres est tout proche.

Il demande une minute de silence en mémoire de nos membres décédés durant cette année, Georges Rouvinez, Jérémie Barras, Henri Amoos et Aimée Loriol.

13. Divers :

Pierre-Olivier Bagnoud se demande s'il est nécessaire de déposer la clef du mur de grimpe du centre scolaire chez un commerçant. Tous les membres, lorsqu'ils verront le mur de la Moubra, n'iront plus au centre scolaire. Xavier garde, pour le moment, la clef en sa possession.

Xavier Robyr fait de la publicité pour la 5ème édition de la Nocturne du Loup qui aura lieu le 10 janvier 2015.

Le mur de grimpe de la Moubra est ouvert toute l'année (sauf pendant le festival Caprices). Les horaires sont les suivants :

Hors saison	: 14h à 22h
Haute saison	: 10h à 22h
Prix	: 15.- CHF par personne (pas de limite de temps)

Christophe Rey annonce que le bureau des guides de Crans-Montana propose des cours pendant les périodes de Noël et Carnaval. Ce sera les lundis-mardis-jeudis, 40.- CHF par personne.

Il propose également des cours sur inscription (5 cours).

Hugues Robyr, en tant que professionnel de la santé, demande aux membres de la prudence dans ce lieu car il y a beaucoup de monde et il s'agit d'être très attentif à la progression de son acolyte. Les souvenirs des débuts du site de Saxon sont restés dans la mémoire des urgences de Sion.

Gaston Bagnoud rappelle que le local de l'Etrier a été acheté pour la somme de 16'000.- CHF. Il suggère que le club l'utilise comme local d'archivage et de gestion du matériel de notre section.

Pas d'autres divers.

Xavier Robyr entonne le chant patriotique suivi en chœur par l'assemblée.

Fin de l'assemblée à 18h25 suivie d'un film sur l'ascension d'un 8000, 8035 mètres pour être précis, le Gasherbrum 2, par nos amis Pierre-Yves Bonvin, Bernard-Aldo Robyr, Claude Rey, Tony Centofanti. Un bon moment d'émotion. Pierre-Yves a été le seul de l'expédition au sommet, mais rappelle que toute l'équipe y a travaillé. Ce n'est pas tous les jours qu'un membre de notre section se hisse au sommet d'un 8'000.

Puis nous passons à table, après l'apéro offert par la bourgeoisie de Montana, avec une excellente choucroute servie par l'équipe de la famille Pichard.

Robyr Xavier Robyr Hugues Kevin Bagnoud Christophe Rey Lionel Nanchen Patrick Bonvin